

Mercredi & Samedi – Enfants

Le mercredi, les enfants peuvent être accueillis en fonction de leur âge aux Mercredis de Loisirs ou à La Ribambelle.

La Ribambelle : cet accueil est situé à l'école Marie-Curie. L'accueil de La Ribambelle s'adresse aux seclinois âgés de 3 à 6 ans et scolarisés en école maternelle. Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h25 et départ échelonné de 16h45 à 17h15. Possibilité d'accueil péri-AL de 7h à 8h45 et de 17h15 à 19h.

La Farandole : cet accueil est situé en centre-ville à l'école Paul-Langevin. Il s'adresse aux enfants des écoles Langevin, Jules-Verne, et aux enfants seclinois non scolarisés dans les écoles publiques de Seclin ainsi qu'à tous les enfants seclinois fréquentant l'accueil péri-AL (Avant 8h30 et après 17h15). Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30 et départ échelonné de 16h45 à 17h15. Possibilité d'accueil péri-AL de 17h15 à 19h.

Mercredis de Loisirs au Carrefour de l'Amitié : cet accueil est situé dans le quartier de Burgault. Les Mercredis de Loisirs au Carrefour de l'Amitié s'adressent aux enfants scolarisés à l'école Paul-Durot. Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30 et départ échelonné de 16h45 à 17h15.

Mercredis de Loisirs à Jeun'espace : cet accueil est situé dans le quartier de la Mouchonnière. Les Mercredis de Loisirs à Jeun'espace s'adressent aux enfants scolarisés à l'école Adolphe-Dutoit ou habitants le quartier de la Mouchonnière. Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h30 et départ échelonné de 16h45 à 17h15.

Pour les enfants ayant une activité sportive ou culturelle, un départ ou une arrivée entre 13h et 13h30 est possible. Merci de vous renseigner pour une demande de dérogation auprès du service Education Château Guillemaud – 60 rue Marx Dormoy – 59113 SECLIN Tel:03.20.62.94.42

INSCRIPTION ET RESERVATION

- Inscription sur le portail enfance-jeunesse <https://smeji.ville-seclin.fr/wp-content/uploads/2020/10/Tutoriel-portail-Enfance-Jeunesse-2.pdf>
- ou au moyen de la fiche signalétique (si l'enfant n'est pas scolarisés dans les écoles publiques de Seclin) accompagnée des pièces demandées. Aucun enfant ne sera accepté à l'accueil sans cette fiche. Pour chaque accueil et chaque mois, des coupons de réservation mensuels doivent impérativement être rendus, au plus tard, **le dernier mercredi du mois** qui précède la fréquentation à l'accueil.

L'inscription validée, les coupons de réservation peuvent également être retirés en cours d'année sur le site de l'accueil de loisirs ou à la Direction de l'Education au château Guillemaud. Ils doivent être déposés au service Education et peuvent aussi être envoyés par mail à jeunesse@ville-seclin.fr.

Ces coupons sont également téléchargeables en cliquant sur les documents ci dessous.

[fiche-signalétique-année-scolaire-2021-2022-2](#)Télécharger

[coupons-inscriptions-RIBAMBELLE-2021-22](#)Télécharger

[coupons-inscriptions-ELEMENTAIRE-2021-22](#)Télécharger

La facturation est trimestrielle et établie sur la base du prévisionnel mensuel.